

"Il faut s'en tenir à une décision parce qu'elle est bonne, pas parce qu'elle a été prise."

- De La Rochefoucauld

Que la rivière est belle! Quel beau village! Qu'il fait bon vivre ici!

Est-ce que ces exclamations seront applicables demain et plus important sans doute pourront-elles être prononcées ou entendues par nos enfants et ceux des générations à venir? Reste à savoir puisque, si je comprends la situation qui persiste aux Trois-Pistoles, des investisseurs étrangers ont élaboré certains projets démesurés et grâce à l'appui des politiciens locaux ont réussi jusqu'à présent à abuser de leur pouvoir et à contrecarrer les revendications du secteur de la population le plus affecté.

L'importance ou peut-être l'idée même de protéger un environnement fragile et de préserver un site unique semblent leur échapper totalement. Le bien-être de la population immédiatement concernée ne semble pas non plus les toucher en aucune façon. Seuls des motifs financiers et possiblement des compensations d'ordre personnel peuvent expliquer un tel manque de responsabilité et des agissements aussi insensés que machiavéliques.

Comme peut-on en effet ne pas entrevoir les conséquences qu'entraînera la construction d'un barrage hydroélectrique lequel rapportera gros aux investisseurs étrangers les premières années mais qui comme le montre l'histoire sera délaissée par ceux-ci dès l'apparition d'inquiétudes majeures ou de diminutions du rendement? Le monde des affaires n'est pas reconnu pour ses égards face à l'environnement, sa bienveillance face au patrimoine ou sa sympathie envers les gens - pour eux en bout de ligne seul les profits comptent. La création d'un bassin d'eau gigantesque est un bouleversement qui affectera la vie de tous et chacun dans le village. Le risque d'inondations et d'infiltration de l'eau dans des endroits inusités n'est pas une probabilité que nos politiciens peuvent faire disparaître d'un geste de la main ou en prenant un air de supériorité et tenant des discours qui proclament que les gens « ne connaissent rien », « qu'ils n'ont pas à s'en faire » ou des expressions encore plus condescendantes.

D'autre part, la construction d'une structure gargantuesque et envahissante pour enjamber une petite rivière défie toute logique, d'autant plus que des solutions équivalentes et du point de vue environnementale hautement supérieures sont à la porter des architectes et concepteurs du ministère. Le code d'éthique dont les professionnels québécois vantent les mérites de par le monde doit être appliqué à bon escient et

sans réserve chez nous aussi bien qu'à l'étranger. Il serait immoral d'entreprendre et de réaliser un projet qui sans raison valable obligera une partie de la population à accepter une éternité de bruits assaillants, des tonnes de bétons dans leurs voisinages immédiats, la réduction à zéro de la valeur marchande de leurs propriétés, et la destruction complète de leur qualité de vie. Je spécifie que des buts tels que la vente d'un terrain pour le profit personnel de monsieur untel ne sont absolument pas valables et que le bien-être des citoyens doit passer avant les profits potentiels pour une infime minorité.

Un site touristique unique en son genre, une nature fragile et un cours d'eau historique constituent une partie de ce qui pourrait être anéanti par les dessins d'âmes malveillantes. Il faut trouver et choisir les solutions qui contribuent à améliorer notre situation commune et ajoutent à l'héritage que nos ancêtres ont su bâtir. Il en va de notre avenir et de celui de tous nos descendants.

Berthier Desjardins